

Protéger la nature avec
le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine



Des compétences au service de la nature,
des actions au cœur des territoires

CEN Lorraine, de l'engagement à l'expertise

Association à but non lucratif créée en 1984, le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine est aujourd'hui un acteur majeur de la protection du patrimoine naturel régional.

Ancré dans les territoires, reconnu d'utilité publique, soutenu par l'Etat et les collectivités territoriales, le CEN Lorraine œuvre à la préservation des milieux naturels en déployant son expertise scientifique et technique selon quatre axes directeurs :
CONNAÎTRE, PROTÉGER, GÉRER, VALORISER.

Préserver un patrimoine commun

L'emprise croissante des activités humaines, l'urbanisation et les modifications des pratiques agricoles ont entraîné la disparition et la fragilisation de nombreux milieux naturels.

Des tourbières vosgiennes aux étangs de plaine, des méandres de la Moselle aux coteaux calcaires de Meuse, la Lorraine présente une large palette d'habitats qui accueillent de nombreuses espèces dont beaucoup sont en voie de régression.

La richesse de la biodiversité traduit l'état d'un équilibre écologique qui ne peut s'exprimer pleinement qu'au sein de paysages de qualité. Cet ensemble constitue notre patrimoine commun dont la préservation mobilise au quotidien l'énergie du CEN Lorraine.



© J. Antoine



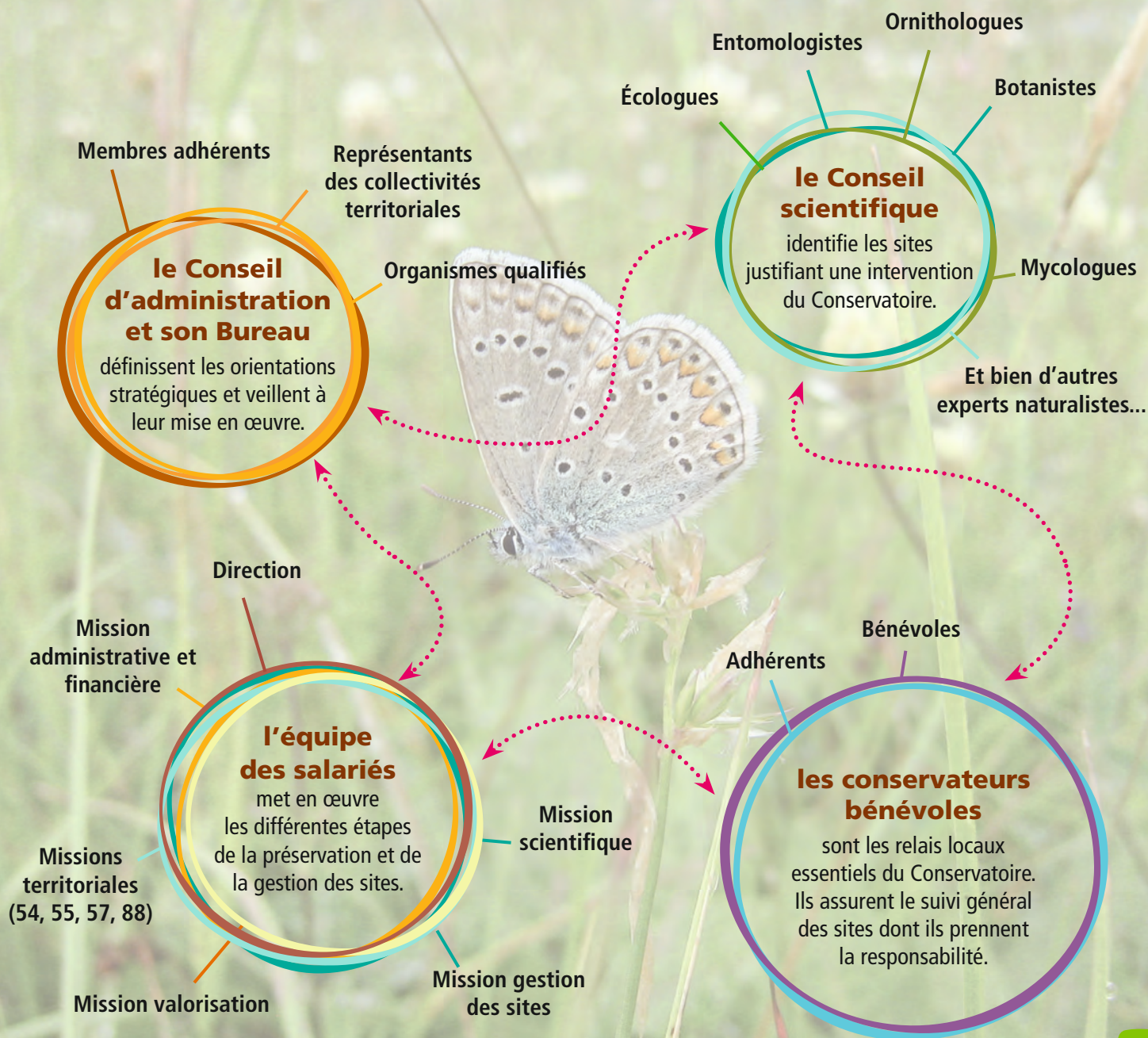
Avec son équipe professionnelle de 50 salariés, le soutien de ses adhérents et la participation active de nombreux bénévoles, le CEN Lorraine protège plus de 300 sites naturels*, soit environ 6000 hectares* de milieux remarquables.

* Chiffres 2015

© K. Delcroix



Les composantes du CEN Lorraine



Protéger la nature, selon la «méthode conservatoire»

Connaitre pour mieux protéger, c'est le principe d'action du CEN Lorraine.

La connaissance scientifique approfondie, la compréhension des écosystèmes, l'identification des enjeux patrimoniaux sont les préalables indispensables à l'action de préservation d'un site. Ils permettent de fixer des objectifs clairs, réalistes et pertinents qui définissent les actions à conduire sur le terrain.

La maîtrise foncière

L'action de protection du Conservatoire est basée sur la maîtrise foncière. Suite à l'évaluation du Conseil scientifique et à l'attribution des moyens décidés par le Bureau sera mise en œuvre l'acquisition, la location ou la gestion par convention avec les propriétaires.

Les prérogatives du propriétaire ou de l'ayant-droit garantissent la préservation et la gestion durables d'un espace naturel.

La protection d'un site en 4 étapes...

- ✓ Expertises scientifiques de terrain.
- ✓ Évaluation du site par le Conseil scientifique.
- ✓ Décision d'intervention prise par le Bureau.
- ✓ Mise en œuvre de la protection par acquisition foncière, location longue durée ou convention.



Gérer pour pérenniser, de la protection à l'action

Pour garantir ou restaurer la qualité écologique d'un site naturel, un programme spécifique d'interventions s'impose le plus souvent. Débroussaillage, fauchage, pâturage, creusement, remise en eau, sont autant d'actions concrètes planifiées par les équipes du CEN Lorraine.

Pour leur mise en œuvre, le partenariat avec les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, pisciculteurs, communes...) est systématiquement privilégié.

Valoriser pour rendre accessible

Conçue à l'échelle d'un territoire, la démarche de valorisation regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation à l'environnement portées par le CEN Lorraine.

Communiquer autour de la biodiversité, accueillir le public sur un réseau de sites naturels sont des moyens qui contribuent à informer le plus grand nombre sur la valeur patrimoniale de la nature.

La gestion d'un site en 4 étapes...

- ✓ **Inventaires** naturalistes et cartographie des habitats.
- ✓ **Rédaction du plan de gestion biologique.**
- ✓ **Interventions sur site** (scientifiques et techniques, partenariat, valorisation).
- ✓ **Évaluation à terme du plan de gestion** pour sa prolongation ou sa réactualisation.



Les enjeux pédagogiques

Ils font partie intégrante des démarches de gestion et de préservation. Grâce à des animations sur site, des conférences, des publications, du mobilier de signalétique, le CEN Lorraine s'attache à sensibiliser le grand public à la richesse de la nature lorraine mais aussi à sa fragilité.

© N. Avril



Accompagner les politiques publiques

Le CEN Lorraine est engagé dans la mise en œuvre de dispositifs départementaux, régionaux, nationaux et européens.

Partenaire des Conseils départementaux, il contribue à l'application des politiques Espaces Naturels Sensibles. Le Conservatoire gère six réserves naturelles régionales et deux réserves naturelles nationales, participe au Schéma régional de cohérence écologique (trame verte et bleue), assure le suivi des actions de restauration des zones humides et anime 18 sites Natura 2000.

Par ailleurs, le CEN Lorraine participe à de nombreux comités et commissions régionales et départementales.



Les partenaires du CEN Lorraine

Nos partenaires financiers



Nos partenaires techniques

Les Associations lorraines de protection de la nature • AAPPMA - Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Les Chambres d'Agriculture • CBN Nord-Est - Conservatoire botanique national Nord-Est • Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres • EPFL - Etablissement Public Foncier de Lorraine • Des associations locales de chasse • ONCFS - Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage • ONEMA - Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques • ONF - Office National des Forêts • Les Parcs naturels régionaux • RFF - Réseau Ferré de France • SAFER Lorraine • VNF - Voies Navigables de France ...



www.cen-lorraine.fr

Les antennes du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

SARREBOURG

3, rue Robert Schuman
57400 SARREBOURG
Tél. 03 87 03 00 90
censarrebourg@cren-lorraine.fr

MONTENACH

Maison de la Nature du Pays de Sierck
Chemin d'Evendorff
57480 MONTENACH
Tél. 03 82 83 62 84
cenmontenach@cren-lorraine.fr

HAGÉVILLE

Chambley Planet'Air - Tour de contrôle
54470 HAGÉVILLE
Tél. 03 82 20 88 00
centhiaucourt@cren-lorraine.fr

GÉRARDMER

20 chemin de l'Ecole des Xettes
88400 GÉRARDMER
Tél. 03 29 60 91 91
cengerardmer@cren-lorraine.fr



3, rue Robert Schuman • 57400 Sarrebourg
Tél. : 03 87 03 00 90
censarrebourg@cren-lorraine.fr



Le CEN Lorraine est membre
de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels
www.reseau-cen.org

Document édité grâce au soutien de



Conception : piment noir - 2015
Crédits photos : © CEN Lorraine
Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales